

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
BOBIGNY  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :  
Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **000256 CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT** ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25  
• AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_  
, par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dresse par \_\_\_\_\_ , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amèndes de Seine St Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution des points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur.

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation), il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amèndes de Rosny sous Bois.

Je vous pris d'agrérer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 23/02/2023

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
Le Commandant de Police

